

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

•Cybersécurité
WhatsApp et Telegram
exposés



Photo : AFP

Une société de sécurité informatique a dévoilé, hier, avoir découvert une faille dans les populaires services de messagerie Telegram et WhatsApp, qui pouvait permettre de pirater des comptes d'utilisateurs en se servant du système de chiffrement censé protéger la confidentialité de leurs messages. La société américaine Check Point Software Technologies précise dans son communiqué que Telegram et WhatsApp, qu'elle a alertés le 8 mars, ont depuis réparé le problème.

•Cancer
Le mensonge d'une thérapie naturelle

Une blogueuse australienne qui avait raconté à tort avoir souffert d'un cancer du cerveau et s'en être sortie grâce aux thérapies naturelles a été reconnue coupable, hier, par la justice, d'avoir trompé l'opinion publique. Belle Gibson, 25 ans, avait publié en 2013 un ouvrage de cuisine à succès et une application pour smartphones après être parvenue à la célébrité, grâce au récit de sa prétendue lutte victorieuse contre son cancer du cerveau.

•Cinéma
Un film interdit aux mineurs

Les autorités angolaises, qui ne badinent pas avec la moralité, envisagent sérieusement de déployer des policiers devant les cinémas pour faire interdire aux mineurs de 16 ans le film érotique "Cinquante nuances plus sombres".

• Internet
Cyberattaque contre Yahoo : 4 inculpations

Les autorités américaines ont annoncé, hier, l'inculpation de quatre personnes, dont deux membres des services de renseignements russes FSB, pour une cyberattaque massive dévoilée l'an dernier contre le groupe internet Yahoo. Cette cyberattaque, démarrée en 2014, est considérée comme l'une des plus importantes jamais menée dans le monde, avec "au moins 500 millions de comptes" compromis.

Rassemblés par F.B.E.M

**Santé/ Mue de l'infirmierie de l'UOB en centre médical
Des soins gratuits pour les étudiants**

R.H.A

Libreville/Gabon

Aux traditionnels actes médicaux d'une infirmerie, s'y sont ajoutés diverses spécialités (ophtalmologie, gynécologie, dermatologie...) au sein de la nouvelle structure médicale. Les soins sont non payants pour tous les étudiants régulièrement inscrits dans les universités et grandes écoles gabonaises.

LES étudiants des universités et grandes écoles gabonaises ont désormais la possibilité de se faire consulter et soigner gratuitement au centre médical de l'Université Omar Bongo (UOB). Gynécologie, consultation pré-natale, dermatologie, stomatologie, médecine générale, ophtalmologie, radiologie, analyses de laboratoire sont, entre autres, les offres désormais disponibles au sein de l'ancienne infirmerie, transformée en centre médical.

Selon le directeur général adjoint du Centre national des œuvres universitaires



Photo : R.H.A

Le centre médical de l'UOB offre plusieurs consultations dans différentes spécialités.

(Cnou), Victor Iwangou, les frais médicaux des étudiants seront entièrement payés par la structure dont il a la charge. « C'est le Cnou qui prend à son compte les frais du ticket modérateur. Ce qui veut dire que si la consultation s'élève à 2 000 francs, l'étudiant ne donnera rien. C'est plutôt le Cnou qui supportera ces frais », a expliqué M. Iwangou.

De plus, pour accompagner véritablement la communauté étudiante dans l'offre de soins, un partenariat a été signé avec l'Office pharmaceutique

national (OPN) pour une meilleure fourniture en médicaments. « Ces médicaments seront gratuitement remis aux patients après les consultations », a ajouté le DGA du Cnou. L'accès à ces soins est, cependant, conditionné à la présentation de la carte d'étudiant et du récépissé de l'enrôlement à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). « Nous avons les listes d'effectifs de l'année en cours qui sont remises par les responsables d'établissements », rassure-t-il.

Cette gratuité de soins est le fruit d'un partenariat entre le Cnou et la Cnamgs.



Photo : R.H.A

Le service de radiologie est déjà fonctionnel.

Les étudiants ne sont pas les seuls à bénéficier de l'offre de soins du centre médical de l'UOB. Selon M. Iwangou, les populations environnantes pourront également en profiter. Par contre, elles ne bénéficieront pas de la gratuité, comme les étudiants. « La gratuité ne concerne que les étudiants régulièrement inscrits. Pour les autres, ils paieront les tarifs normaux », précise-t-il, ferme. Ouvert depuis bientôt un mois, ce centre médical de proximité fait le bonheur des principaux bénéficiaires qui ne cachent pas leur satisfaction de disposer "des soins de qualité à

domicile". Cette modernisation des structures sanitaires universitaires s'étend également à l'intérieur du pays, avec l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM).

Notons que ce partenariat Université-Cnamgs dont les bénéficiaires sont les étudiants et les populations environnantes vient renforcer la politique sanitaire du pays, avec la mise à disposition des structures médicales publiques pour désengorger les grands établissements sanitaires, à l'instar des Centres hospitaliers universitaires (CHU).

Cnamgs

Les agents informés de leurs droits et obligations

COE

Libreville/Gabon

UN séminaire de formation à l'endroit du personnel de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) s'est tenu, en fin de semaine dernière, à la Chambre de commerce de Libreville, sous le thème : "La responsabilité du salarié vis-à-vis de l'employeur".

Organisé à la suite d'un constat lié au comportement de certains agents qui brillent par leurs retards, la non assiduité et

l'absentéisme au travail, ce séminaire est une initiative du collectif des délégués du personnel.

La session s'est déroulée en présence du directeur des Ressources humaines, Sikiani Okogo, qui a relevé l'importance de cette formation qui a permis aux participants d'avoir une large connaissance de leurs droits et obligations envers l'employeur. Et, en sa qualité de déléguée du personnel, Arlette Agozano estime qu'au sortir de cette formation, riche d'enseignements, les agents seront amenés à mieux se comporter vis-à-vis de l'entreprise.



Photo : COE

La satisfaction d'Arlette Agozano, représentant le collège des délégués du personnel de la Cnamgs.

IVEVA Georgette
14 MARS 2012 - 14 MARS 2017

5 ans déjà que ton départ a bouleversé nos vies.

Le vide que tu as laissé est toujours difficile à surmonter malgré les années **Maman Georgette, Ivedjo** pour tes petits-fils, Nous ne t'oublierons jamais, car tes œuvres demeurent dans nos cœurs.

Nous ta famille, enfants et petits-enfants prions tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour toi en ce jour.

Merci pour tout Maman
Repose en paix